

GUIDE POUR LA MISE A JOUR

Pour mettre à jour Ac-EPS pour l'année scolaire 2008 – 2009 il convient de procéder comme suit :

Préalable :

Votre ordinateur doit être connecté à internet.

Vous devez avoir accès au protocole FTP.

Ce préalable est de la responsabilité du PRI de votre établissement.

Opérations :

Phase 1 : Noter le répertoire actuel du logiciel Ac-EPS.exe :

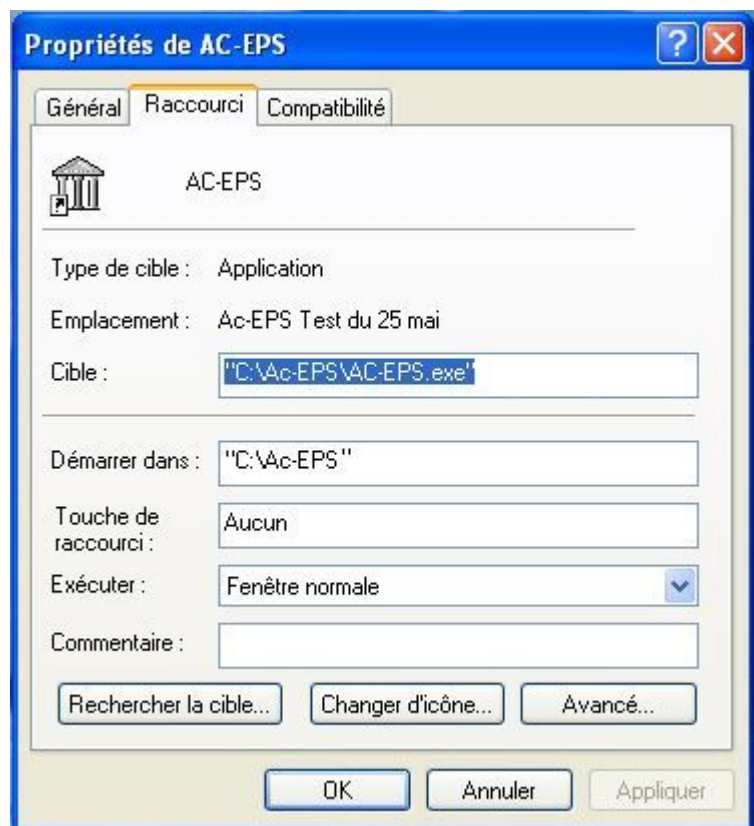
1.1- Clic droit sur l'icône Ac-EPS



Sélection de l'option « Propriétés » du menu contextuel qui s'affiche.

La fenêtre « Propriétés de Ac-EPS » indique dans quel répertoire est installé Ac-EPS.

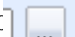
*Dans l'exemple ci-contre
Ac-EPS.exe est installé
dans le répertoire
C:\Ac-EPS*



S'il n'y a pas d'icône, demander à votre PRI.

- 1.2- Fermer la fenêtre (ou clic sur « annuler »)

Phase 2 : Lancer l'installation et choisir ce même répertoire :

- 2.1- Lancer Ac-EPS
- 2.2- Clic sur « Télécharger et faire la mise à jour »
Le téléchargement se fait dans le répertoire du programme.
- 2.3- Apparaît la fenêtre « Assistant d'installation » qui vous indique dans quel répertoire va s'installer la mise à jour. Si ce répertoire n'est pas le même que celui que vous avez noté dans la phase 1, cliquez sur le bouton « Forcer la mise à jour dans le répertoire de l'installateur », puis cliquez sur le bouton « suivant »
- 2.4- Apparaît la fenêtre « Résumé de l'installation » qui vous indique dans quel répertoire va s'installer la mise à jour. Si ce répertoire n'est pas le même que celui que vous avez noté dans la phase 1, cliquez sur le bouton « Précédent » et modifiez le répertoire soit en le saisissant manuellement, soit par le bouton 

Remarque : si l'installateur indique que le répertoire n'existe pas et vous demande si vous voulez le créer, cela signifie que vous avez indiqué un mauvais répertoire. Revenez à la fenêtre précédente pour modifier.